

Urbanisme : modification simplifiée du plan local d'urbanisme

Le texte intégral de la première modification simplifiée du plan local d'urbanisme (PLU) est en consultation sur la site internet de la Ville. Ces propositions permettent de mieux garantir le paysage et les milieux naturels sans aucune évolution des zones naturelles ou agricoles.

Publié le 04 janvier 2010

Parallèlement à la révision actuellement en cours, la Ville tient à disposition du public le dossier de la première modification simplifiée du plan local d'urbanisme (PLU). Il s'agit d'une consultation de la population, avant modification du document, qui se déroule du **15 décembre 2009 au 15 janvier 2010**.



Uzès, son centre ancien et ses trois tours médiévales

L'adaptation de quelques articles du règlement du PLU assurera une **meilleure cohérence** des règles, notamment sur **l'utilisation des énergies renouvelables**.

Vous pouvez, si vous le désirez, donner votre avis et consultez le dossier de modification en mairie, **auprès du service d'urbanisme, tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30** ou sur le site, www.uzès.fr, uniquement pour **la consultation de la notice de présentation et le règlement complet**.



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

MAIRIE D'UZÈS

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex
Deux entrées possibles :
1, place du Duché
1, place Albert 1er
30700 Uzès
Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

HORAIRES:

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45
Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15
1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)